Transparence, responsabilité et changement :

Par Pamela Walsh

Des victimes d'abus, dont je fais partie, ont demandé à rencontrer Don Bolen peu de temps après son installation en tant qu'archevêque de Regina. Nous nous sommes rendu compte qu'il ne savait rien du lourd héritage d'abus sexuels commis par des membres du clergé dans la région. Dès la première réunion et lors des réunions subséquentes, nous l'avons mis au courant de ce lourd héritage d'abus et le processus douloureux, traumatisant et défaillant auquel les victimes, dont je fais partie, ont été soumises lorsqu'elles se sont adressées à l'Église pour dénoncer des abus. Grâce à ces entretiens, il a appris des victimes, a souhaité les accompagner et travailler avec elles. Au cours des cinq années suivantes, grâce à des entretiens difficiles, mais menés en collaboration avec toutes les parties, nous avons apporté des changements significatifs, à la fois pour prévenir de nouveaux abus et pour accompagner les victimes. Nous continuons à prendre des mesures pour aider l'institution à écouter les victimes et les survivants d'abus sexuels commis par le clergé, à apprendre d'elles et à cheminer avec elles.

À l'époque, l'archidiocèse de Regina, entre autres diocèses, n'avait aucun poste dédié aux services auprès des victimes d'abus sexuels commis par le clergé, et il est devenu évident qu'il était impératif d'en créer un. Le poste de responsable des services aux victimes et à la défense de leurs droits a donc été créé en janvier 2021, poste auquel j'ai été nommée. L'accent a été mis sur les victimes, notamment en défendant leurs intérêts, en les accompagnant et en aidant le diocèse à mener des actions proactives et éducatives pour faire de l'Église un lieu aussi sécuritaire que possible.

Si les abus sexuels commis par des membres du clergé jalonnent l'histoire de l'Église, c'est surtout depuis ces 100 dernières années qu'ils sont dénoncés. Jusqu'à récemment, l'Église a souvent cherché à excuser les agresseurs sexuels en prétendant qu'ils avaient simplement souffert d'une faute morale, et certains agresseurs ont essayé de prétendre que personne n'avait été réellement blessé par leurs abus. Par exemple, dans le rapport d'enquête du grand jury de Pennsylvanie sur les abus sexuels dans l'Église catholique de 2018 , on peut lire que l'un des agresseurs

avait déclaré que « s'il ne s'était pas fait prendre, il aurait continué à agir sans vraiment penser que ce n'était [sic] pas un péché ». La société sait désormais que l'abus sexuel n'est pas seulement une faute morale; c'est un mal qui a des conséquences dévastatrices, entraînant des traumatismes à vie. Mais les questions demeurent : pourquoi y a-t-il encore des abus sexuels commis par des membres du clergé? Pourquoi continue-t-on de juger les victimes? Pourquoi y a -t-il encore des prêtres délinquants en service? Pourquoi continue-t-on de réduire les victimes au silence?

Les victimes d'abus sexuels commis par des membres du clergé pendant l'enfance — et toutes les personnes qui ont été victimes d'abus sexuels de la part de membres du clergé — portent de profondes blessures. Les victimes sont généralement blâmées, marginalisées, stigmatisées et finalement réduites au silence seulement pour avoir clamé la vérité. Beaucoup de catholiques ne veulent pas entendre cette vérité; ils préfèrent s'enfouir la tête dans le sable plutôt que de se lever et de se ranger du côté de ces voix. Trop souvent, lorsque les victimes parlent des abus qu'elles ont subis, cela conduit à une revictimisation et à un nouveau traumatisme. Historiquement, lorsque les victimes se sont exprimées, elles ont été considérées comme déloyales envers l'Église. La honte, le blâme, la douleur et la détresse qui ont résulté de leur prise de parole ont été trop souvent présentés comme une injustice envers l'Église et le clergé, dans un récit contrôlé par ceux considérés comme fidèles à l'Église. Si de nombreuses victimes croyaient que leur douleur ne pouvait s'aggraver, leur prise de parole a provoqué en elles des souffrances encore plus vives.

Les victimes d'abus sexuels ne sont pas les seules à subir de ces impacts. La douleur et la souffrance des familles des victimes et de leur communauté ne sont que trop réelles. Comme l'onde que provoque une pierre lancée dans des eaux calmes, les répercussions se propagent jusqu'à ce que l'on ne puisse plus en voir la fin.

Imaginez ce qui se passe lorsqu'un jeune enfant est victime d'un abus. Le traumatisme qui en résulte est si profond qu'aucun adulte, encore moins un enfant, ne sait comment y faire face. Les conséquences changent la vie pour toujours, non seulement pour la victime d'abus, mais aussi pour les personnes qui l'entourent, et ce, dès le premier abus. Bien sûr, personne ne souffre autant que la victime d'abus elle-même. Mais il ne

fait aucun doute que les répercussions du traumatisme se propagent dans les familles des survivants et se transmettent de génération en génération. De même, à la suite de la découverte d'abus dans une paroisse, la communauté peut arriver à se reconstruire au fil du temps à la suite de la découverte de l'abus, mais la vérité implicite reste lourdement présente. Pour cette raison, toute tentative de minimiser les dommages causés par les actions d'un membre du clergé délinquant est malavisée.

Les changements structurels et institutionnels pour lutter contre les abus sexuels restent difficiles à mettre en place dans l'Église. Certes, des recommandations ont été élaborées et présentées comme des pratiques exemplaires, comme dans « De la souffrance à l'espérance », le rapport de 1992 de la Conférence des évêques catholiques du Canada sur les abus sexuels commis sur des enfants. Pourtant, lorsque les victimes ont tenté d'imposer la mise en œuvre de ces politiques, elles se sont vu répondre que ces pratiques exemplaires n'étaient rien de plus que des lignes directrices. Il n'y avait aucun moyen de demander des comptes aux responsables.

Au cours des dernières décennies, les victimes d'abus sexuels dans l'Église se sont faites davantage entendre, malgré les tentatives pour les réduire au silence et le fait qu'elles soient souvent menacées, rejetées et blâmées. Malheureusement, peu de diocèses dans le monde se sont tournés vers une approche pastorale holistique pour traiter les abus sexuels. Le temps est venu de s'entretenir de la question difficile et nécessaire des raisons pour lesquelles, pendant si longtemps, les victimes ont fait l'objet d'une enquête (voir 20-29 dans le rapport d'enquête du grand jury de Pennsylvanie de 2018) plutôt que les membres du clergé qui abusaient d'elles. Il est temps de se rendre compte que ces pratiques ont aggravé les blessures des victimes, en plus de miner encore davantage leur confiance. Le moindre signe que ces pratiques se poursuivent est un signe que l'Église ne suit pas l'Évangile de Jésus.

Le changement est absolument nécessaire, et c'est là que la transparence et la responsabilité prennent toute leur importance. Les mesures en faveur de la transparence et de la responsabilité nécessiteront beaucoup de courage, et chaque évêque, chaque membre du clergé et chaque membre de l'Église doivent prendre conscience de

l'ampleur et de la portée réelles de l'héritage des abus dans chaque diocèse et dans chaque église.

Il est temps de voir au-delà du subterfuge du déni et de la minimisation des victimes. Si rien n'est fait, l'héritage continu d'abus perdurera; la torture continue des victimes/survivants par les actes délibérés de réduction au silence se poursuivra.

Au cours des dernières années, nous avons entendu des appels pour que l'Église se « responsabilise » en dévoilant le nom des membres du clergé délinquants, en encourageant les victimes à se rendre à la police et en exigeant qu'un processus soit mis en place pour traiter tout signalement d'abus. Mais la responsabilité se limite-t-elle à ces quelques mesures? À certains endroits, les personnes qui réclament ces mesures ne sont pas les victimes. Elles ne comprennent donc pas non plus très bien le coût que ces mesures peuvent avoir pour la victime. Il n'existe pas de moyen réel pour s'assurer que les mesures ci-dessus ne causeront pas de préjudices additionnels.

Nous ne devons pas ajouter au fardeau de victimes déjà profondément blessées. Pour la victime/survivant(e) qui s'adresse à la police, c'est son choix. La victime qui tient à dévoiler le nom de l'agresseur, encore une fois, il s'agit d'un choix personnel. Les personnes qui ont été victimes d'abus ont déjà été privées de leur voix et de leurs choix. Il est maintenant temps pour les autres d'écouter ouvertement et honnêtement les victimes. Il est maintenant temps d'honorer les survivant(e)s pour le courage que ces personnes ont démontré en disant la vérité, au lieu de leur imposer des exigences irréalistes.

La responsabilité peut prendre de nombreuses formes. Certains veulent que l'Église admette que les prêtres qui ont commis des abus et ceux qui n'ont rien fait pour les arrêter n'ont pas été à la hauteur des enseignements de Jésus. D’autres personnes voudraient que l'Église reconnaisse qu’elle se souciait davantage de sa réputation que des victimes d'abus. D'autres encore affirmeront qu'il faut accepter la douloureuse réalité que des vies d'enfants ont été détruites. Tous ces éléments ont leur importance, mais ne suffisent pas.

Nous, les victimes, affirmons qu'il est temps de marcher avec nous, de nous écouter, de nous inclure, d'être avec nous, d'arrêter de nier que

nous existons, d'arrêter de dire que tout cela appartient au passé, d'arrêter le cycle de la douleur dans lequel nous nous retrouvons si souvent enfermées. Les membres du clergé et les évêques ne peuvent plus prétendre qu'ils ne savaient pas que les abus causaient de graves blessures et préjudices. La communauté paroissiale assise sur les bancs d'église ne peut plus déclarer qu'elle ne savait pas. Il est temps d'arrêter de minimiser les abus en soutenant qu'il s'agit « seulement de quelques cas » et d'accepter la réalité que les victimes vivent avec la douleur des abus depuis le moment où elles ont été touchées pour la première fois jusqu'au jour où elles rendent leur dernier souffle. Cette réalité acceptée par toutes et tous, le processus de responsabilisation commence.

À quoi ressemble la responsabilité dans l'Église? Il s'agit de politiques, de structures et de voies de recours claires. Il s'agit de fonder ces politiques sur les pratiques exemplaires qui seront utilisées de manière positive et vivifiante pour les victimes, leurs familles et l'ensemble de la communauté. Il s'agit de veiller à ce que les structures de l'Église reposent sur les principes fondamentaux de l'Évangile de Jésus, des principes d'accueil et de recherche de ces personnes profondément blessées et de marcher avec elles au lieu d'essayer de les réduire au silence. Il s'agit d'entamer un dialogue, aussi douloureux soit-il, pour trouver un recours approprié et obtenir justice pour toutes les personnes touchées par des abus sexuels commis par les membres du clergé. Plus important encore, cela signifie également ne prendre aucune de ces mesures sans la contribution directe des survivant(e)s afin de guider et d'orienter l'Église dans toutes les questions liées aux abus sexuels commis par des membres du clergé.

La responsabilité consiste à comprendre que les victimes n'ont pas besoin d'une procédure juridique par l'intermédiaire de l'Église, mais d'une démarche pastorale ancrée dans le soutien, la compassion, l'attention et la compréhension pour les victimes et survivant(e)s qui se manifestent. Cela signifie utiliser une perspective holistique tenant compte des traumatismes afin de permettre aux personnes qui se manifestent de partager ce qui leur est arrivé dans le cadre d'un processus ouvert, honnête et sans jugement. Cela signifie empêcher le cléricalisme d'entrer dans le processus de définition, de compréhension et d'évaluation des déclarations concernant les abus. Cela signifie également de comprendre que le clergé détient un pouvoir incroyable et que les abus sexuels commis par le clergé ne

concernent pas seulement une activité sexuelle profondément inappropriée, mais une manifestation dévastatrice de l'abus de ce pouvoir.

La responsabilité consiste à apprendre à accompagner les victimes. Parfois, cela signifie simplement s'asseoir avec nous en silence ou être avec nous à une heure très sombre. Il s'agit de comprendre la douleur et les tourments incroyables auxquels les victimes sont confrontées lorsqu'elles se manifestent et de les soutenir de manière positive tout au long du processus, notamment en leur fournissant un soutien à long terme à partir du moment où une personne dépose une plainte. Cela signifie ne plus dire à une victime que « nous avons déterminé que vous devriez être capable de guérir en x nombre de séances de conseil », mais plutôt demander ce dont la victime a besoin et de la soutenir émotionnellement, spirituellement, physiquement et psychologiquement afin qu'elle puisse guérir dans la mesure du possible.

En fin de compte, la responsabilité concerne ce que beaucoup de catholiques croient que la vie signifie : vivre l'Évangile de Jésus et la mission de l'Église en allant au-devant des personnes blessées et en les accompagnant dans leur blessure. En tant que catholiques, c'est le moins que nous puissions faire.